

## **SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS**

**LE 18 MARS 2019**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2019;
4. 1<sup>re</sup> période réservée à l'assistance;
5. Administration générale :
  - 5.1 Dérogation mineure de Mme Isabelle Lefebvre et M. Steven Maheux concernant l'immeuble situé au 51, 5<sup>e</sup> Avenue Ouest afin de régulariser l'implantation du patio et d'une remise sur la propriété;
  - 5.2 Dérogation mineure de M. Clément Lachance et Mme Marilyn Carignan concernant l'immeuble situé au 591, rue des Pionniers afin de permettre l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée;
  - 5.3 Dérogation mineure de M. Éric Defoy concernant l'immeuble situé au 202, rue Principale Nord afin de permettre l'empiétement d'un garage contigu en cour avant;
  - 5.4 Dérogation mineure de Mme Isabelle Tardif et M. Éric Perron concernant le terrain situé au 1330, 1<sup>re</sup> Rue Est afin de permettre la construction d'une résidence bifamiliale isolée sur la propriété;
  - 5.5 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de nouvelles enseignes sur le bâtiment situé au 2, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest (Lemercier);
  - 5.6 Demande de modifications au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC d'Abitibi;
  - 5.7 Nomination d'un maire suppléant;
  - 5.8 Adjudication du contrat pour des services professionnels en architecture pour la préparation des plan et devis pour des travaux de réfection de la toiture élastomère du pavillon Lucippe-Hivon du Complexe sportif Desjardins;
  - 5.9 Adjudication du contrat pour des services professionnels en ingénierie pour le remplacement des unités de ventilation et d'humidification à la Maison de la culture;
  - 5.10 Autorisation à M. Pierre Gagnon d'assister au congrès annuel de l'Association des directeurs de service des incendies du Québec;
  - 5.11 Octroi du contrat pour le système de réfrigération « R-22 » pour la glace au curling;
  - 5.12 Autorisation de présenter à Patrimoine Canada une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la programmation 2020, 2021 et 2022;
  - 5.13 Abolition du poste de technicien municipal;

- 5.14 Création d'un poste d'ingénieur civil;
  - 5.15 Engagement d'un ingénieur municipal;
  - 5.16 Engagement d'un ingénieur civil;
  - 5.17 Comptes à payer au 28 février 2019;
  - 5.18 Renouvellement de l'entente spécifique de régionalisation avec le Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie / Abitibi-Témiscamingue;
  - 5.19 Déléguer la Corporation de développement communautaire d'Amos dans la réalisation d'un mandat de développement social;
6. Procédures :
- 6.1 ;
7. Dons et subventions :
- 7.1 ;
8. Informations publiques;
- 8.1 Statistiques de la construction au 28 février 2019;
9. 2<sup>e</sup> période réservée à l'assistance;
10. Levée de la séance.